

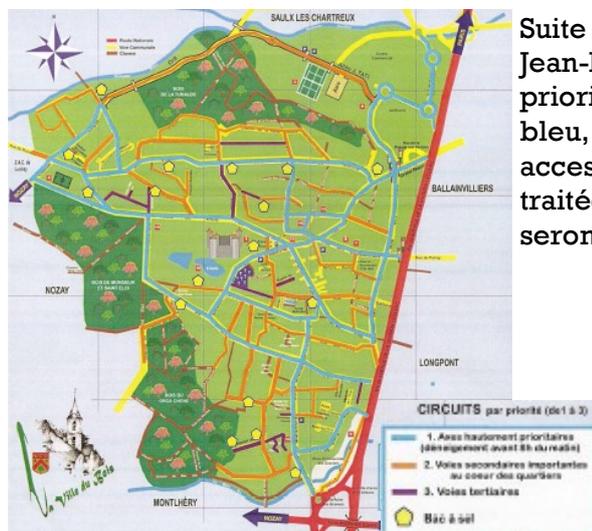


BVVB INFO N°78

Association loi 1901 N°W913000446

La Ville du Bois, 13 juillet 2012

PLAN DE DENEIGEMENT – PRIORISATION DES AXES



Suite à une demande de notre part auprès de Monsieur Jean-Pierre MEUR, nous avons reçu le plan de priorisation de déneigement de notre commune. En bleu, les axes prioritaires devant normalement être accessibles à 8 heures, en orange, les voies qui seront traitées en second, et en violet, les quelques voies qui seront « oubliées ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET

Le point 4 abordait les modalités de consultations du public concernant la majoration de 30% des droits à construire. C'est l'effet de la loi du 20/03/2012 lancée par le Président Sarkozy. Les communes ont l'obligation de consulter le public dans un délai de 6 mois. Il en suivrait ensuite une synthèse et une prise de décision par le Conseil Municipal. Mais, cette loi risque d'être abrogée par la nouvelle Assemblée courant juillet.

Au moment des questions du public, nous sommes intervenus sur 3 points :

1. La municipalité a-t-elle obtenu les subventions pour le programme des Bartelottes ? Monsieur Jean Pierre MEUR n'a toujours pas de réponse. Une relance sera faite en septembre. Rappelons que le blocage porte sur le taux insuffisant de logements sociaux sur la commune. Mais, il faut bien prendre en considération que nous avons besoin de ces bâtiments face à la démographie de notre commune.
2. Les nuisances aériennes : nous avons rapporté les appels d'adhérents faisant le constat de l'augmentation du bruit des avions en phase décollage et le rapprochement de leur trajectoire sur la face ouest de notre commune. Avez-vous des constats à nous faire connaître ? Merci de nous contacter au 06 81 08 23 11 ou par mail info@bvvb.org . Nous interrogeons la DGCA et les associations sur ce point.
3. Nous avons demandé si nous aurions une réponse à notre L. AR concernant le recours amiable pour la zone UE. Une réponse est en préparation. Nous avons eu connaissance que le Préfet est intervenu auprès du Maire après avoir eu la copie du courrier.

La suite au verso...





TRAVAUX A LA VILLE DU BOIS

Nous avons été informés que des travaux sur le réseau de l'eau seront entrepris sur **rue du Vieux Chemin de Montlhéry** durant 6 semaines. Ces travaux auront lieu pendant la même période que ceux de la RN20. Il va sans dire que ces deux opérations

Travaux Vieux chemin de Montlhéry



nécessaires vont perturber l'ensemble de la circulation sur notre commune. Les Urbisylvains restant sur la commune à cette période vont certainement subir de grosses nuisances.

En juillet et août, la circulation sera difficile Vieux Chemin de Montlhéry, entre le chemin du Murger à Jamais et le chemin des Bas Rochers. Six semaines de travaux sont programmées.

Ces travaux ont pour but de résoudre des problèmes récurrents de fuites. Il s'agit de renforcer le réseau d'eau potable et de branchements pour les riverains dans ce secteur.

REQUALIFICATION RN20



LE SITE DU
CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'ESSONNE

Actualités

Travaux sur la RN20 au niveau de La Ville du bois

A partir du 2 juillet 2012 et pendant 2 mois, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval (S.I.V.O.A.) en partenariat avec les communes de Ballainvilliers, La Ville du Bois et Longpont sur Orge, va procéder à la mise en séparatif du réseau d'assainissement le long de la RN20.

Circulation modifiée

Ces travaux qui consistent en la pose d'un collecteur eaux usées Ø 200 et à la réhabilitation des collecteurs existants vont nécessiter de réduire la circulation à une seule voie par sens, sur une longueur d'environ 800 m.

La circulation supportée par la RN20 dans ce secteur, à savoir, 54 000 véhicules/jour, étant importante, un itinéraire conseillé par l'autoroute A10 et la RN104 sera proposé au Nord au niveau de la bifurcation A10/RN20 et au Sud au niveau de l'échangeur RN20/RN104.

En effet, la réduction à une seule voie par sens est susceptible d'entraîner de grosses difficultés de circulation sur cette section de la RN20.



Il sera également impossible de sortir de La Ville du Bois par le Feu de la rue des Cailleboudes.



CONGES D'ETE

Nous ne publierons pas d'info durant le mois d'août. Mais nous serons toujours joignables au 06 81 08 23 11 ou par mail info@bvvb.org. Une permanence sera assurée. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre, et principalement à la Fête des Associations.

DERNIERE MINUTE : RECOURS AMIABLE PLU

Nous avons reçu une réponse de notre Maire. Nous contestons la méthode de calcul de hauteur pour la construction des bâtiments dans la zone UE, et particulièrement ceux en bordure de la RN20.

Une modification du PLU sur la zone UE va être lancée après les congés d'été, traitant plus particulièrement de la question de la hauteur des bâtiments.

Nous en concluons que nos remarques ont été prises en compte.